

Cher(e) Collègue,

En votre qualité de délégué(e) titulaire, j'ai le plaisir de vous informer que le Comité syndical du SYVEDAC se réunira, en séance,

**Le mercredi 20 mars 2024 à 18h30**

**Dans les locaux de la Communauté urbaine CAEN LA MER**

**16 rue Rosa Parks à CAEN (les Rives de l'Orne)**

**Salle de l'Hémicycle**

L'ordre du jour de cette séance aura pour objet :

- I. **Désignation d'un secrétaire de séance**
- II. **Approbation du procès-verbal de séance du 5 décembre 2023**
- III. **Composition du Syndicat**
  3. Composition du Syndicat - Désignation d'un nouveau délégué suppléant pour la Communauté Urbaine de Caen la mer – Installation.
- IV. **Compte rendu des décisions prises par M. le Président du SYVEDAC en vertu de la délégation du Comité syndical du 8 septembre 2020**
  4. Décision n°2023/13 – SUIVEZ LA CONSIGNE - Développement de la consigne du verre pour réemploi.
  5. Décision n°2024/01 – SMACL ASSURANCES SA - Assurance Flotte automobile et risques annexes.
  6. Décision n°2024/02 – Contrats de reprise des matériaux issus du tri des collectes sélectives d'emballages et de papiers.
  7. Décision n°2024/03 – Convention de mise à disposition des parcelles BE0019, BE0020 et BE0021 à Colombelles, avec la SAFER de Normandie.
  8. Décision n°2024/04 – SPL NORMANTRI – Garantie d'emprunt relatif au financement de la réalisation d'un centre de tri interdépartemental sur la commune de Colombelles.
- V. **Gestion technique du Syndicat**
  9. Convention de refacturation entre la communauté d'agglomération Lisieux Normandie et le SYVEDAC concernant le projet de création d'un quai de transfert à Hermival les Vaux et autorisation du Président à la signer.

10. Approbation des stipulations de la convention de coopération public-public avec le Syndicat mixte de traitement et de valorisation des déchets ménagers de la région Ouest Calvados (SEROCC) portant sur le projet de 3ème ligne d'incinération au sein de l'Unité de Valorisation Énergétique de Colombelles (UVE) et autorisation du Président à la signer.
11. Délégation de Service Public pour l'exploitation de l'UVE – Avenant n°7 – Participation technique de la SIRAC auprès du SYVEDAC dans le cadre de la mise en œuvre du projet de création d'une 3ème ligne d'incinération sur l'UVE de Colombelles, et autorisation du Président à le signer.

**VI. Ressources humaines**

12. Ressources humaines – Recrutement d'un chargé d'opération en contrat de projet pour le suivi du projet de création d'une 3ème ligne d'incinération sur l'UVE de Colombelles.

**VII. Gestion financière du Syndicat**

13. Finances – Inventaire comptable - règles et durées d'amortissement - Nomenclature comptable M57.
14. Finances – Acceptation de cession de créance de la SPL NORMANTRI au profit de la Caisse des dépôts et consignations.

**VIII. Prévention/Animations**

15. Convention d'agrément entre la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale (DSDEN) du Calvados et le SYVEDAC concernant la participation d'intervenants extérieurs à l'enseignement dans les écoles, et autorisation du Président à la signer.
16. Convention entre INOLYA et le SYVEDAC pour régir les modalités d'utilisation de « l'éco-logement » dans son animation, et autorisation du Président à la signer.
17. Convention de partenariat avec l'Institut-Medico-Educatif (IME) l'Espoir de Caen pour des opérations de sensibilisation au tri et au recyclage des emballages et la fabrication d'un composteur, et autorisation du Président à la signer.
18. Mise à disposition de biens et d'équipements entre le SYVEDAC et chaque groupement (Cœur De Nacre, CA Lisieux-Normandie, Normandie Cabourg Pays d'Auge, Vallées de l'Orne et de l'Odon et le SMICTOM de la Bruyère) pour permettre l'exercice des missions par les trois maîtres composteurs recrutés en renfort par le SYVEDAC.

**IX. Questions diverses**

Je vous remercie, par avance, de bien vouloir confirmer votre présence à Chantal BLOUET – 02.31.28.40.03. – [c.blouet@syvedac.org](mailto:c.blouet@syvedac.org).

Vous trouverez ci-joints les projets de notes relatifs aux points de l'ordre du jour.

Comptant sur votre présence,

Veillez agréer, Cher(e) collègue, mes sincères salutations.



Olivier PAZ  
Président du SYVEDAC

